



**C'est à l'hôpital de la Cité des Palmiers de Douala que Mirabelle Lingom a rendu l'âme hier lundi 06 septembre 2021.**

*C'était une jeune fille de 25 ans issue de classe sociale des défavorisés mais qui croyait en un avenir plus radieux. Elle avait achevé une formation et effectuait calmement de petits boulots pour survivre en attendant son intégration.*

*Du jour aux lendemains, elle s'est retrouvée sous les feux des projecteurs. Quatre individus méchants. Des voyous. La racaille. Des hommes sans foi ni loi: Julien Bapes Bapes, Jean Louis Batoum, Fritz Messey Messey, Clotaire Nguedjo ont volontairement traîné le nom de cette jeune dame. En dépit de toutes alertes qu'ils ont reçu dès le départ, dans leur entreprise de diabolisation, de destruction de cette jeune dame, ils n'ont eu aucun remords.*

*Mirabelle Lingom a été jeté à la vindicte populaire. Sa dignité bafouée. Son honorabilité détruite. Ils ont tué cette jeune damé socialement. Allant jusqu'à dans sa famille qui l'hébergeait qu'il s'agissait bel et bien d'elle. L'accusant de « comploter avec les Bamileke ». Mirabelle du quitter le toit où elle vivait.*

*Quelques jours après, elle a été violée par des individus non identifiés qui lui ont clairement savoir qu'ils s'agissait « de la fille dont on parlait sur les réseaux sociaux ». Ça c'était sa mort*

*physique. Son corps a été souillé. Son âme salie. Ses violeurs l'avaient jeté en plein goudron. Et ce soir là, elle a voulu se suicider n'eut été l'intervention des riverains.*

*Mirabelle avait déposé plainte. D'abord au commissariat central de Logbessou. Pendant près de trois semaines, elle n'obtiendra rien. Jusqu'au moment où nous décidons de récupérer ce dossier lui venir en aide. Même l'Etat qui était censé la protéger l'a abandonné.*

*Puis vint la plainte à la légion de gendarmerie de Bonanjo. Une procédure sciemment ralenti par un enquêteur DEMANOU Tiwa Brice FLAVIEN qui prenait un malin plaisir à traiter ce dossier sans diligence. N'eut été la pression. La confrontation n'aurait jamais eu lieu.*

*Plus grave, alors que ce n'est pas leur travail d'établir la culpabilité des accusés, les gendarmes de Bonanjo s'arrogent le droit de manœuvrer pour demander à Mirabelle de renoncer aux poursuites judiciaires contre les quatre voyous. Elle refuse et les informe qu'elle souhaite que le dossier soit transmis chez le procureur. Ces gendarmes sortent une nouvelle carte: Fritz Messey porte plainte contre Mirabelle. Or, seulement le passage de cet homme sans foi ni loi à l'émission B- NEWS permettait déjà d'établir sa culpabilité. Les gendarmes ont assassiné juridiquement Mirabelle qui croyait qu'elle pouvait les protéger.*

*J'ai senti qu'il y avait un truc qui n'allait pas dans cette affaire et j'étais déjà en train de vouloir passer à la phase supérieure. J'avais personnellement appelé un grand frère magistrat. Je lui ai clairement fait le résumé de la situation et il m'a rassuré que les gendarmes ne pouvaient pas enterrer ce dossier et qu'il sera transmis chez le procureur. C'était jeudi.*

*Mercredi dernier, j'ai échangé avec Mirabelle au téléphone. Elle était pleine de joie. Déterminée. J'étais content personnellement de voir une jeune fille qui croyait être seule donner le sentiment de vivre. A travers quelques contacts personnels, depuis plusieurs semaines, elle bénéficiait d'une assistance. Elle revivait.*

*La nouvelle de son décès m'attriste et m'afflige. J'espérais que nous pourrions montrer à ceux qui n'ont pas les moyens, aux pauvres, aux orphelins, aux démunis qu'ils peuvent vivre. Qu'ils peuvent être protégés et qu'ils doivent faire confiance aux institutions. J'ai le sentiment de m'être trompé. D'avoir loupé quelque chose. Mirabelle ne devait pas mourir.*

*Repose en paix jeune dame.*

**Boris Bertolt**